

de s'améliorer, et recevra tout l'encouragement que méritent ses efforts, ses sacrifices, son désintéressement; les services incalculables qu'elle rend à la société seront mieux compris, mieux appréciés, et surtout bien rémunérés.

— 000 —

Réunion spéciale du Comité catholique du  
Conseil de l'Instruction publique

Nous reproduisons ci-après une partie, du compte rendu de la dernière réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, réservant, faute d'espace, l'autre partie pour notre prochain numéro. Vu l'importance et l'intérêt que comporte ce document, nous lui donnons la préférence sur les autres matières; nous pensons être en cela utile et agréable à nos lecteurs.

Séance du 12 novembre 1884.

Présents :

Le Surintendant, président;  
Le Très Révérend Cyrille Légaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec;  
Mgr l'évêque de Trois-Rivières,  
" " de Rimouski,  
" " de Sherbrooke,  
" " d'Ottawa,  
" " de St-Hyacinthe,  
" " de Montréal,  
Mgr le Vicaire Apostolique de Pontiac,  
L'hon. P. J. O. Chauveau,  
" Juge Jetté,  
MM. P. S. Murphy,  
le Dr. Painchaud.

Lecture d'une lettre de Mgr de Chicoutimi informant le Surintendant qu'il ne pourra assister à cette réunion du comité, vu les difficultés des communications provenant de la fermeture de la navigation du Saguenay.

Le sous-comité des écoles normales présente le rapport suivant

RÉUNION DU SOUS COMITÉ DES ÉCOLES NORMALES

Séance du 14 octobre 1884.

Présents :

Le Très Révérend Cyrille Logare, représentant Mgr l'archevêque de Québec, président;

NN. SS les évêques de Trois-Rivières,

" " de Rimouski,

" " d'Ottawa,

" " de Sherbrooke,

Les Honorables Sir N. F. Belleau,

" " P. J. O. Chauveau,

" " Surintendant.

Lecture d'une lettre de l'honorable juge Jetté informant le sous-comité que des affaires pressantes le retiennent à Montréal, et qu'en conséquence, il ne pourra pas assister à la réunion du sous-comité.

Mgr l'évêque de Rimouski fait lecture de la série de questions suivantes qu'il soumet au sous-comité, comme devant servir de base à l'examen de la question dont le comité est chargé de s'enquérir :

Trois principaux griefs sont allégués contre nos écoles normales : 1<sup>o</sup> elles coûtent trop cher; 2<sup>o</sup> elles fournissent trop peu de sujets à l'enseignement; 3<sup>o</sup> le-cours qu'on y suit est trop élevé et trop long. Voilà ce que le sous-comité doit d'abord examiner.

I. " Nos écoles normales coûtent trop cher."

1<sup>o</sup> Quelle a été annuellement la recette et la dépense de chacune d'elles depuis 1857, date de leur établissement?

2<sup>o</sup> Dans quelle proportion la dépense annuelle a-t-elle été avec le nombre d'élèves dans chacune?

3<sup>o</sup> Comment se répartit cette dépense pour les frais de pension des élèves, le salaire des professeurs, le mobilier, les fournitures classiques, les bibliothèques, les musées, etc.?

4<sup>o</sup> Quelle est la proportion des dépenses au nombre d'élèves dans Ontario, aux Etats-Unis, en Europe, etc.?

5<sup>o</sup> Quels seraient les moyens de diminuer ces dépenses sans nuire à l'efficacité de ces institutions?